

Joerns Healthcare Warranty Program

for Hoyer® Slings

Hoyer Classic Slings are warranted for six (6) months after purchase by the original consumer/owner.

Hoyer Pro Slings are warranted for twelve (12) months after purchase by the original consumer/owner.

Hoyer Pro disposable slings are warranted for fourteen (14) days after purchase by the original consumer/ owner. Disposable slings are not to be washed under any circumstances. 500 lb safe working load. DO NOT EXCEED

Hoyer Pro Slide Sheets are warranted for twelve (12) months after purchase by the original consumer/owner.

Joerns Healthcare warrants Hoyer slings and slide sheets to be free from defects in materials and workmanship for a period provided above from the date of purchase by the original consumer/owner. If within such warranty period such product proves to be defective Joerns Healthcare will replace the product.

Damage caused by use unsuitable environmental conditions or failure to maintain the product in accordance with user and service instructions is not covered. Any alteration, modification, or repair will void the warranty. Normal wear and tear, consumer neglect and willful destruction are not cover under the Hoyer sling products.

Joerns Healthcare's obligation under this warranty is limited to supplying replacement parts found to be defective by Joerns Healthcare.

Warranty replacement parts are covered by the terms of this warranty until the product's original warranty period expires.

When requested by Joerns Healthcare, parts must be returned for inspection at the customer's expense. Credit will be issued only after inspection by Joerns Healthcare.

This warranty is extended to the original purchaser of the slings and/or slide sheets.

Check with your supplier to find out if international warranties apply.



Programme de garantie Joerns Healthcare

pour Élingues Hoyer®

Les élingues classiques Hoyer disposent d'une garantie de six (6) mois après l'achat par le consommateur ou le propriétaire initial.

Les élingues Hoyer Pro disposent d'une garantie de douze (12) mois après l'achat par le consommateur ou le propriétaire initial.

Les élingues Hoyer Pro disposent d'une garantie de quatorze (14) jours après l'achat par le consommateur ou le propriétaire initial. Les élingues jetables ne doivent en aucun cas être lavées. Charge de travail sécuritaire de 500 lb. NE PAS DÉPASSER.

Les glissières Hoyer Pro disposent d'une garantie de douze (12) mois après l'achat par le consommateur ou le propriétaire initial.

Joerns Healthcare garantit que les élingues et les glissières Hoyer sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication pour une période indiquée ci-dessus à partir de la date d'achat par le consommateur ou le propriétaire initial. Si, au cours de cette période de garantie, ce produit s'avère défectueux, Joerns Healthcare est tenu de le remplacer.

Les dommages causés par une utilisation dans des conditions environnementales non adaptées ou par un manquement à l'entretien du produit conformément aux instructions d'utilisation et de service ne sont pas couverts. Toute modification ou réparation annule la garantie. L'usure normale, la négligence du consommateur et la destruction volontaire ne sont pas couvertes par la garantie Hoyer sur les élingues.

L'obligation de Joerns Healthcare en vertu de cette garantie se limite à fournir des pièces de rechange jugées défectueuses par Joerns Healthcare.

Les pièces de rechange sous garantie sont couvertes par les termes de cette garantie jusqu'à l'expiration de la période de garantie d'origine du produit.

À la demande de Joerns Healthcare, les pièces doivent être renvoyées pour inspection aux frais du client. Le crédit est émis uniquement après l'inspection par Joerns Healthcare.

Cette garantie est accordée à l'acheteur initial des élingues et/ou des glissières.

Vérifiez auprès de votre fournisseur si des garanties internationales s'appliquent.